

# Charte du travail personnel de l'élève

## *Cycles 2 et 3*

- *Ecoles élémentaires du REP de Vandoeuvre :  
Ecoles Europe-Nations, Jeanne d'Arc et Paul Bert*
- *Ecoles élémentaires QPV :  
Ecoles Brossolette et Charmois*
- *Collège REP de Vandoeuvre :  
Collège Haut de Penoy - Simone de Beauvoir*



**REP VANDOEUVRE**

**JUIN 2019**

## Axe 3 du projet de REP : coopération avec les parents, développer la coéducation avec les parents

- ▶ Projet initié l'an dernier, de l'élaboration d'une charte partenariale du travail personnel de l'élève, a été finalisé, comme prévu, cette année.
- ▶ Elle cible l'ensemble des classes du cycle 2 et du cycle 3 des écoles élémentaires du REP et du QPV.
- ▶ Elle s'adresse aux élèves, à leurs parents, aux enseignants et plus largement à tous ceux qui sont susceptibles d'intervenir au niveau du travail personnel de l'élève...

# Les objectifs de la charte :

- ▶ Clarifier la place du travail personnel de l'élève dans les apprentissages.
- ▶ Rassurer les élèves et leurs parents.
- ▶ Harmoniser au possible les pratiques des enseignants.
- ▶ Créer des « ponts » entre les écoles élémentaires, le collège et les différents dispositifs d'accompagnement à la scolarité.

## En 2017 – 2018 :

- ▶ 2 animations pédagogiques ont eu lieu avec des enseignants de toutes les écoles élémentaires du REP, de Brossolette et de Charmois.
- ▶ Réunion des représentants des associations de Vandoeuvre faisant partie du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.
- ▶ Les représentants de parents d'élèves du premier degré des écoles du REP ont également été invités à participer à cette réflexion.

## En 2018 – 2019 :

- ▶ Appropriation de la charte par les équipes enseignantes.
- ▶ Rencontre au collège avec des parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> et des enseignants du dispositif Devoirs Faits.
- ▶ La charte a été diffusée et discutée avec les représentants des associations.
- ▶ Présentation aux équipes enseignantes et signature IEN / MAIRIE / CLAS

- ▶ Il s'agit bien de **préconisations** autour de la question du travail personnel sur la globalité de la journée de l'enfant (Quoi ? Quand ? Comment ? Combien de temps ?).
- ▶ **Comment articuler le travail personnel dans la classe et hors de la classe?**

## **Renforcer le lien école-partenaires, avec au premier titre les parents, mais aussi les associations du CLAS :**

- échanges enseignants / associations (avec accord des parents) au cours de l'année.
- Invitations des associations (comme pour les parents), à différents projets, voire un temps de réunion...
- Sollicitation des associations auprès des enseignants à venir assister à un temps d'aide aux devoirs.



# CP et CE1 Dédoublés

*REP VANDOEUVRE*

*JUIN 2019*

# Le cadrage national

▶ Dispositif qui fait partie des 4 mesures « pour bâtir l'école de la confiance » :

- Dédoubler les classes
- Adapter les rythmes scolaires
- Instaurer le programme Devoirs Faits
- Aménager la réforme du collège

▶ **Pourquoi?**

*Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, il s'agit de concentrer les efforts et les moyens au début de la scolarisation élémentaire, à la rentrée 2019, au CP et CE1 en REP et REP+.*



# Au niveau départemental et local (1)

Un groupe de pilotage départemental est mis en place.

Le cadrage départemental sera transmis aux écoles, suite à chacune des réunions dans les écoles.

- ▶ **Démarche départementale retenue pour les implantations :** en fonction des prévisions d'effectifs, constitution de CP de 12 à 15 élèves, de CE1 regroupant de 12 à 16 élèves.
- ▶ Recrutement par mouvement ordinaire.
- ▶ Le cas échéant, les personnes nommées arrivent sur « tout poste » dans l'école.
- ▶ Quel que soit le projet de dédoublement, les classes dédoublées doivent être créées dans ONDE
- ▶ Pas de CP-CE1 dans les répartitions 2019-2020 des écoles REP

# Au niveau départemental et local (2)

- ▶ **Elaborer un projet « CP et CE1 Dédoublés » inscrit au nouveau projet d'école.**
- ▶ Le projet sera validé par l'IEN.
- ▶ Détailler dans le projet:
  - les axes enseignants-élèves-parents.
  - L'organisation générale et le projet pédagogique (co-intervention, constitution des groupes, emploi du temps : éclatement des groupes, constitution de groupes de besoin, travail en ateliers...)
  - Les choix d'école sur : la liaison GS/CP, les APC, les prises en charge RASED, les temps d'information aux familles, le travail personnel, l'aménagement de l'espace.
  - Une volonté d'avoir des temps de formation spécifique l'an prochain pour les enseignants de CE1 dédoublés.

# Répartition : points de vigilance

Choisir de prendre en charge un CP ou CE1 dédoublé, c'est :

- ▶ Construire une liberté pédagogique collective (harmonisation des outils, pratiques et degrés d'exigence dans les CP ou CE1 au sein de l'école)
- ▶ Développer le travail en équipe « ce qu'on faisait tout seul, on le fait à plusieurs »
- ▶ Document : CP et CE1 dédoublés, « ce que c'est/ce que ce n'est pas » (Annexe 1).

# Sur notre REP : les prévisions :

## 2019-2020 - CP et CE1 dédoublés (REP Vandoeuvre)

	<b>Paul Bert</b>	<b>Europe Nations</b>	<b>Jeanne d'Arc</b>
<b>Nombre de CP dédoublés (entre 12 et 15 au maximum)</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Nombre de CE1 dédoublés (15 maximum)</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Effectifs prévus à la rentrée	214	287	257
<b>Les CP prévus à la rentrée</b>	<b>51</b>	<b>60</b>	<b>57</b>
<b>Les CE1 prévus à la rentrée</b>	<b>46</b>	<b>59</b>	<b>59</b>
Les élèves du CE2 au CM2	117	168	141
Nombres de groupes de CP et CE1	7	8	8
Nombre moyen d'élèves du CE2 au CM2 (25 maximum)	23,4 élèves / par classe	24 élèves / par classe	23.5 élèves / par classe

# L'équipe enseignante :

- ▶ Le dispositif concerne tout le fonctionnement de l'école et il est pensé sur la continuité des apprentissages et des parcours éducatifs des élèves :
  - Utilisation des locaux
  - Achat de matériel
  - Harmonisation
  - Répartition des élèves...

élaboration du projet du dispositif à soumettre à l'IEN
- ▶ *« Soit des enseignants expérimentés dans le niveau de classe ou ayant des compétences dans l'enseignement des fondamentaux, soit qui ont la véritable volonté de développer des nouvelles compétences. »...*

# Questions – réponses :

- ▶ Le seul moment où des maîtres de CP ou de CE1 pourront avoir des élèves d'autres niveaux ou intervenir dans des classes d'autres niveaux est l'APC.
- ▶ Il est nécessaire de se concerter et d'harmoniser entre les classes de CP et celles de CE1 : programmation, manuels, outils, évaluations des élèves...

=> Cf documents « questions / réponses - cadrage 54 » (Annexe 3)

## ▶ Les acquisitions attendues :

Les repères annuels de progression CP et CE1 :

CP : <http://eduscol.education.fr/pid38215/cp.html>

CE1 : <http://eduscol.education.fr/pid38225/ce1.html>

# Retours des maîtres de CP - Aménagements de l'espace

*Les élèves se sont appropriés les coins très rapidement (plus d'espace)*

→ *mobilité des élèves*

→ *travail différencié, manipulation plus importante, travail plus ludique et motivant.*

→ *Travail au calme*

→ *Meilleur suivi de tous les élèves*

→ *Remédiation avec les élèves en difficulté facilitée*

▶ *Mais une autonomie difficile à mettre en place et un certain manque d'outils numériques.*

# Organisation des apprentissages

Plus de différenciation, d'individualisation des tâches, la prise en compte des difficultés de chacun

- activités de manipulation plus simples à mettre en place
- plus grande place du langage oral dans les séances
- alternance continue dans la journée des modalités de travail : collectif, binôme, individuel, groupe, ateliers...

- ▶ Mais, attention à laisser les élèves prendre le temps, ne pas trop les solliciter, harmoniser les emplois du temps (entre enseignants CP et CE1, RASED...)



# LE TRAVAIL EN EQUIPE : difficultés

- ▶ Difficulté à s'organiser à plusieurs.
- ▶ Beaucoup de temps d'échange en début d'année pour élaborer les progressions communes, se réunir...
- ▶ Garder une place dans l'équipe pédagogique (hors CP-CE1).

# Ce qui m'aurait aidé en début d'année...

- **Sur le plan matériel :**

- des tables et des chaises en nombre suffisant
- un aménagement des nouvelles salles en juillet et non fin août
- du matériel pour manipuler : jetons, cubes... surtout en mathématiques

- ▶ **Sur le plan organisationnel :**

- des conseils pour mettre en place des ateliers
- Des animations pédagogiques plus tôt dans l'année
- Une observation dans d'autres classes CP+...

- ▶ **En terme de ressources :**

- des concertations dès le début de l'année pour connaître les meilleures méthodes de lecture.

- ▶ **Sur le plan pédagogique :**

- la journée de stage plutôt au tout début de l'année
- rencontres et échanges avec des collègues de REP (ou de REP+) ayant déjà bénéficié du dispositif

Relevé de conclusions du séminaire national - PILOTER LA  
MESURE 100% DE REUSSITE – CLASSES DEDOUBLEES.

Préconisations utiles aux équipes :

**Ne pas garder continuellement un fonctionnement collectif** en classe au détriment d'une différenciation et d'une aide individualisée. L'étayage individuel ne doit pas être que ponctuel.

**Ne pas multiplier les interventions** sur d'autres classes

Prendre connaissance et s'appropriier les programmes et les 4 circulaires & préconisations (guide orange) - un guide paraîtra cet été pour le CE1 (comme le guide orange au CP)

Inscrire la lecture orale à l'emploi du temps ;

L'autonomie des élèves reste à travailler en continu.

# Pour la suite...

- ▶ Juin : positionnement des collègues intéressés
- ▶ Répartition des élèves en classes hétérogènes
- ▶ Travail en équipe / lien avec les CPC, la coordonnatrice REP
- ▶ Positionnement créneaux piscine et ETAPS
- ▶ Inscriptions au CP, lien avec la GS ?
- ▶ Temps d'information aux parents des classes de CP et de CE1 : choix retenus et enjeux
- ▶ Des heures de formation spécifique (18 heures) seront proposées au CE1 l'année prochaine.
- ▶ Possibilité de mise en place d'un stage départemental (soumis au PDFC 2019/2020)

dispositif inscrire  
moduler expliquer  
permette départemental retenus  
comme  
capacité réseau  
mutualisation  
cadrage recherche être rep dire  
penser attentif  
classe pratiques projet organisation  
écoles espace  
diffuser rased  
continuité équipe temps collègues  
cohésion parents rencontrer équipes élémentaire  
régulière définir travail lien collective liberté  
rencontres maternelle constitution  
partenaires création spécifiques  
écritures spécifique anticiper coordonnateur  
familles harmonisation pdmqdc supports